

A young child with curly hair, wearing a red shirt, is shown in profile drinking water from a public fountain. The child is leaning forward, and water is flowing from the faucet into their mouth. The background is a bright, outdoor setting with green grass and trees, suggesting a park or schoolyard. The lighting is natural, indicating it's daytime.

VANCOUVER

Protéger les populations vulnérables
pendant les épisodes de chaleur accablante

Par Peter Berry

LA SCIENCE

Les épisodes de chaleur accablante peuvent avoir une incidence sur la santé de tous les Canadiens, mais certaines populations sont à risque plus élevé. Les personnes les plus vulnérables sont les adultes plus âgés, les bébés et les jeunes enfants, les personnes atteintes d'une maladie chronique ou handicapées, les personnes socialement désavantagées, les populations flottantes (qui ne font que passer en transit), certains groupes professionnels et les personnes actives physiquement.

Bien que la documentation ne considère pas la population de sans-abri comme étant un groupe distinct, nous retrouvons un certain nombre de facteurs de risque qui augmentent la susceptibilité des maladies et des décès liés à la chaleur et qui sont plus courants chez ces personnes. Ce genre de facteurs comprend les déficits cognitifs, les taux plus élevés de maladies chroniques et la non-adhérence au traitement pour réduire la maladie, par exemple, pour des affections comme le diabète, l'hypercholestérolémie et l'hypertension. En raison de l'augmentation de l'exposition, les personnes qui vivent dans les refuges et à l'extérieur courent plus de risques pendant les épisodes de chaleur accablante. Elles résident souvent dans les zones urbaines internes qui ont tendance à connaître des conditions plus chaudes en raison de l'effet des îlots thermiques urbains. Un grand nombre de ces personnes ont un accès limité à des transports climatisés vers les refuges locaux et à des options d'hydratation.

Pour réduire efficacement les risques, les interventions de santé publique doivent aborder des contraintes et obstacles spécifiques à chaque groupe de la population. Par exemple, bien qu'il puisse sembler raisonnable de diriger les personnes âgées et celles ayant un faible revenu vivant dans des gratte-ciels vers des centres de rafraîchissement communautaires pour obtenir du répit face à la chaleur, cette mesure ne réduira pas les risques pour les personnes âgées à mobilité réduite ou sans mobilité. De plus, cette mesure n'aborde pas l'enjeu des personnes ayant des moyens limités qui peuvent ne pas être en mesure de se rendre à ces centres.

L'ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

Nous nous attendons à ce qu'un grand nombre de collectivités au Canada vivent une augmentation de la durée, de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur ou des épisodes de chaleur accablante. À Vancouver, nous nous attendons à ce que la température annuelle moyenne augmente de 1,7 °C d'ici les années 2050 et de 2,7 °C d'ici les années 2080. Parallèlement, d'ici les années 2050, nous nous attendons à ce qu'un épisode de chaleur accablante qui se produisait une fois tous les 25 ans par le passé se produise trois fois plus souvent (Stratégie d'adaptation climatique de la Ville de Vancouver, 2012). La chaleur accablante pose actuellement des risques importants pour certaines populations de la Colombie-Britannique. En 2009, un épisode de chaleur accablante qui s'est produit dans les basses terres continentales de la province a fait 156 morts. Une étude suggère que la mortalité associée à la chaleur à Vancouver atteindra 1,72 habitant par 100 000 habitants (hausse de 325 %) par rapport au niveau de référence qui est de 0,53 habitant par 100 000 habitants pendant la période de 2013 à 2050.



Figure 6: Quatre types d'activités d'intervention déterminées par la Ville de Vancouver. (Source : IPSC)

L'APPROACHE

En septembre 2009, le Conseil de la Ville de Vancouver a approuvé une motion indiquant que le personnel devait effectuer un examen des services d'urgence en cas de conditions climatiques extrêmes existantes offertes par la Ville et formuler des recommandations sur ces derniers qui réduiraient davantage le risque pour les personnes sans-abri et les autres groupes vulnérables, comme les personnes âgées confinées chez elles en cas d'épisode de chaleur accablante. Cela a mené à l'élaboration de lignes directrices concernant l'intervention initiale de la Ville en cas de chaleur accablante. Ces dernières mettent en évidence les fonctions que les services opérationnels de la Ville et partenaires externes clés ont convenu de prendre en charge lors d'interventions en cas d'urgence pendant des épisodes de chaleur accablante. Ce plan a été créé par le personnel de différents services de la Ville et relevait au départ des Services communautaires. Le bureau de gestion en cas d'urgence de la Ville, un participant clé depuis le début, a pris la relève au cours de la phase II du processus de planification, poursuivant la gestion des interventions en cas de chaleur accablante.

Parmi les autres partenaires externes clés appuyant l'intervention de la Ville en cas de chaleur accablante, il y a le météorologue régional aux alertes d'Environnement et Changement climatique Canada, la division de la qualité de l'air de Metro Vancouver et *Vancouver Coastal Health* (ce dernier a aussi appuyé la création du plan de la Ville).

LE RÉSULTAT

Pendant l'élaboration initiale du plan, l'accent a été mis sur la recherche des pratiques exemplaires et les leçons apprises des autres municipalités. À la suite de cette phase de recherche, le comité de planification en cas de chaleur accablante de la Ville s'est concentré sur l'établissement des priorités en matière d'intervention, collaborant avec

des partenaires comme *Vancouver Coastal Health* et Santé Canada, qui ont fourni un soutien et fait part de leur expérience relative aux pratiques exemplaires en matière d'atténuation de la chaleur. Le comité a déterminé quatre types d'activités d'intervention qui mettent l'accent sur les populations vulnérables (voir la figure 6).

Par hausse de l'accès à de l'eau potable, on entend certaines mesures, comme le déploiement de fontaines avant le début de l'été, le déploiement de fontaines portatives additionnelles en fonction des résultats d'une évaluation du risque et le fait de demander au personnel des installations du conseil des parcs d'ouvrir les cuisines afin que les clients puissent remplir des bouteilles d'eau. En ce qui concerne l'ouverture de centres de rafraîchissement, il faut prendre des mesures comme des affiches concernant les centres de rafraîchissement, ainsi que des affiches dans les centres communautaires et les bibliothèques lorsque des bulletins météorologiques spéciaux ou des avertissements de chaleur ont été diffusés ou devraient l'être. Les heures d'ouverture des centres de rafraîchissement doivent être prolongées en fonction des évaluations du risque. Dans le cadre de la surveillance des lieux extérieurs où les populations vulnérables se trouvent, il faut passer devant les parcs et les lieux commerciaux pour informer ces populations de l'emplacement des fontaines à eau potable à proximité et accroître les patrouilles dans les parcs réalisées par les gardes de parc pour trouver les personnes souffrant de maladies attribuables à la chaleur et leur prêter assistance. Enfin, par mobilisation de la population et information à la population, on entend certaines activités, comme le fait d'informer la population des avertissements et alertes de chaleur au moyen de différents outils (comme les communiqués de presse, les médias sociaux, le centre de contact 3-1-1 et autres) qui servent à l'aviser des ressources accessibles pour réduire les effets de la chaleur sur la santé. On cherche aussi à inciter les résidents à s'entraider et à obtenir de l'aide lorsqu'une personne montre des signes d'une maladie attribuable à la chaleur.

UN MOT DE VANCOUVER

Lorsqu'on lui demande le type de conseil qu'elle donnerait aux autres collectivités qui voudraient élaborer un outil similaire, Hersi Hibak, coordonnatrice de la planification des urgences pour la Ville de Vancouver, indique que la Stratégie d'adaptation climatique de la Ville (2012) recommande «d'effectuer une étude afin de cartographier les îlots de chaleur et les populations vulnérables dans la Ville. Ces renseignements aideront à déterminer les zones les plus à risque et permettront à la Ville de Vancouver d'axer ses efforts d'atténuation (p. ex. planter des arbres et localiser les fontaines d'eau) dans les zones qui en ont le plus besoin.» La Ville cherche à créer des couches cartographiques liées à la chaleur accablante qui seront accessibles à partir de son système d'information géographique Web (VanMap) en tant que ressource importante pour le Comité de planification en cas de chaleur accablante pendant les interventions en cas de chaleur accablante. Le comité continuera de mettre en place des mesures déterminées dans la stratégie d'adaptation aux changements climatiques, comme la création de centres de rafraîchissement dans les zones plus à risque établies et l'évaluation des options de transport vers ces centres pour les personnes qui en ont besoin au cours des épisodes de chaleur.